

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 6 (1861)
Heft: 17

Vereinsnachrichten: Société militaire fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, major fédéral.

N° 17

Lausanne, 25 Septembre 1861.

VI^e Année

SOMMAIRE. — Société militaire fédérale. *Réunion annuelle à Lugano, les 7, 8, 9 septembre.* — I. — Des services étrangers et des nominations à l'état-major fédéral. — Nouvelles et chronique. — **SUPPLÉMENT : L'Italie en 1860** (suite).

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

Monsieur le Major,

Vous m'invitez à vous fournir un compte-rendu de la réunion de Lugano. Par amitié autant que par déférence hiérarchique je me rends à vos ordres. Mais en retour vous ne vous plaindrez pas trop de mes divagations, et, quoique quelques-unes, je le sais d'avance, puissent être fort peu de votre goût, vous voudrez bien, j'espère, leur épargner les aménités de votre grand sabre.

Je commence par vous déclarer que je suis charmé d'avoir suivi votre conseil et d'être allé dans le Tessin. Je viens d'assister sans contredit à de belles journées. Les 7, 8, 9 septembre devront compter dans les annales patriotiques de la Suisse, tout comme elles laisseront dans bien des cœurs de vivants souvenirs.

Ce fut en vérité le fait d'une inspiration heureuse que d'avoir, l'an dernier à Genève, choisi le Tessin pour siège de la réunion de cette année. Dans ce seul projet de faire traverser à notre chère bannière toute l'étendue de la Suisse et ses plus hautes crêtes de montagnes pour l'aller planter sur les glacis les plus méridionaux de nos Alpes, au chaud soleil de l'Italie, dans ce projet seul, dis-je, se trouvait une idée riche en douces promesses.

L'Italie alors était en feu. Elle sortait d'une guerre glorieuse pour s'élancer dans une autre plus profitable encore et plus complète; elle cherchait à avancer son indépendance en abattant au dedans les alliés de l'oppression étrangère.

Pendant que nous festoyions à Genève, Garibaldi, vous le savez

bien, refoulait l'armée napolitaine de la Sicile sur le Continent; les Piémontais se préparaient à envahir les Etats-Romains, où Lamoricière les attendait de pied ferme; les Autrichiens se massaient vers le Mincio comme pour se ruer de nouveau sur la Lombardie; les représentants des divers cabinets de l'Europe quittaient un à un la cour de Turin, en laissant derrière eux des paroles sinistres et menaçantes. L'orage s'amoncelait de toutes parts sur l'Italie; le tonnerre grondait sur le pourtour entier de l'horizon; une fois les tourbillons soulevés, où et quand s'arrêteraient-ils? . . .

Les officiers suisses décidèrent que le drapeau fédéral irait saluer l'orage.

Le comité central fut dévolu à la section du Tessin, et son président choisi le plus près possible de la frontière, à Melano.

La bannière d'un peuple libre en effet n'a pas à craindre le voisinage d'une nation qui revendique sa liberté. La Suisse républicaine, suspecte depuis 1848 aux grands potentats de l'Europe, est forcément amie sinon complice de l'Italie rompant ses fers. Les ennemis de nos ennemis sont nos amis, aussi vrai que deux négations valent une affirmation. Cette amitié de la Suisse et de l'Italie, le Tessin en est le lien; la bande de terre qui descend du St-Gothard au bassin du Pô est le trait-d'union entre les deux peuples. Par les Tessinois nous comprenons l'âme ardente de la brillante nation péninsulaire; par eux encore les Italiens sont initiés à notre profond amour de la liberté.

Des nuages sans doute ont pu parfois s'élever entre les deux pays, je serais plus exact en disant entre les folâtres des deux pays, car il y a des folâtres partout, et c'est leur privilège en pays libre d'y pouvoir faire plus de bruit qu'ailleurs. Mais ces nuages disparaissent aux premiers rayons de la raison et du bon sens. La masse d'une et d'autre populations abandonne en chemin les individualités excentriques et leur reste indifférente.

Il y a en Italie, il est vrai, des imaginations fiévreuses, pour lesquelles l'œuvre d'émancipation nationale ne marche ni assez promptement ni assez bruyamment; à les en croire on pourrait non-seulement débarrasser le quadrilatère vénète des Autrichiens et Rome de son pouvoir temporel comme par un coup de baguette magique, mais aller beaucoup plus loin encore. Elles voient déjà la réunion à l'Italie de la Corse, de Malte, des grandes îles Ioniennes, de l'Illyrie, du Tessin, des Grisons, de je ne sais quoi encore, de Tripoli, de Tunis; elles rêvent en un mot la constitution d'une grande puissance méridionale, continentale et maritime, maniant une fois aussi le glaive des vengeances, devenant conquérante, oppressive, maudite à son tour, comme le furent jadis les Romains. Il faut laisser à ces braves gens

l'amusette d'anticiper d'autant sur l'œuvre des siècles et ne les point prendre plus au sérieux qu'ils ne le sont par 20 millions d'Italiens eux-mêmes. En attendant, je ne me fais pas de leurs hallucinations une telle frayeur qu'elle m'empêche, pour le quart d'heure, de sympathiser vivement avec les Vénétiens, las d'être gouvernés par des Croates, ou avec les Romains qui préféreraient être administrés dans leur propre langue plutôt qu'en latin estropié de français.

D'autre part il y a chez nous, il faut bien aussi le constater, une race de républicains fort singulière, plus ennemie de la liberté et de l'égalité politiques que ne le seraient tous les souverains absolus réunis en conclave. Semblables à ces ex-marchandes de poisson qui s'inondent de musc pour masquer l'odeur de la marée, nos bons bourgeois, devenus aristocrates par accident, cherchent à se décrotter de leurs origines plébeïennes en se faisant les chevaliers-galants de toutes les causes à seize quartiers de noblesse. Ils s'invitent en haut lignage, et sans s'apercevoir qu'ils n'y seront jamais que des intrus, ils disent avec aplomb, « nous et le Roi, nous et le Pape » ; ils prononcent « Gaïbadi » comme autrefois « paole d'honneur » et appellent leurs cousins roturiers.

Ce sont eux et leurs aboutissants qui aujourd'hui trouvent que tout est à l'envers dans cette pauvre Italie ; ils ne peuvent pardonner entr'autres au nouveau gouvernement de rechercher l'amour de ses sujets autrement que par le moyen de bons dindons de régiments suisses, dont les places d'officiers constitueraient une avantageuse industrie de famille à l'usage exclusif des oligarchies déchues dans nos cantons. Comme ils ont bonne voix, l'air retentit de leurs clameurs ; mais les neuf dixièmes de la population helvétique professent calmement des sentiments tout opposés. Qu'on ne les écoute donc pas plus en Italie qu'ils ne sont écoutés chez nous, et il n'y aura jamais là de cause d'aigreur entre deux pays, faits, aujourd'hui plus que jamais, pour vivre dans de bons termes.

Vous allez me dire, M. le major, que cet exorde est bien long, et me crier « au fait ! »

J'y suis ; mais l'exorde était nécessaire pour qu'il n'y ait pas de méprise sur le sens qu'on doit donner aux manifestations provoquées par notre fête dans le Tessin.

Pour être vrais et sincères, nous devons, nous patriotes suisses, nous interroger en cette occasion la main sur la conscience.

Avons-nous toujours été aussi équitables que nous aurions dû l'être envers deux de nos confédérés dont les mœurs et les habitudes politiques diffèrent parfois sensiblement des nôtres ? Parce que les populations de Genève et du Tessin sont douées d'allures plus vives,

d'un tempérament plus impressionnable, d'un esprit plus démonstratif qu'on n'en possède communément dans d'autres cantons et surtout dans la Suisse allemande, ne les a-t-on pas trop souvent frappées d'injustes suspicions? N'a-t-on pas été quelquefois jusqu'à mettre en doute leur patriotisme? On n'a jamais osé dire précisément à ces cantons qu'ils étaient de mauvais Suisses, mais quelquefois on a affecté de les tenir pour moins bons Suisses que d'autres, parce que, dans notre Confédération d'Etats libres et souverains, ils voulaient être Suisses à leur manière.

Genève a déjà répondu à ce reproche, Genève y répond encore par l'effroi que lui inspire toute ombre d'une tendance quelconque d'annexion à l'Empire français.

Le Tessin vient aussi de répondre; il a saisi pour cela l'occasion que lui offrait la Société militaire apportant chez lui son drapeau, et la réponse a été éloquente.

Un seul sentiment s'est fait jour pendant notre présence au-delà du St-Gothard, celui de l'attachement à la Confédération. Ce sentiment éclatait sur tous les visages, se sentait dans toutes les étreintes, débordait de tous les cœurs. Il revêtait les nuances d'expression les plus diverses. Tour-à-tour explosif, réfléchi, enjoué, passionné, doux, bruyant, il prenait toutes les notes et frappait à toutes les fibres de l'âme humaine. Depuis le vieillard qui, les yeux mouillés d'émotion, soulevait lentement son chapeau au passage de la bannière rouge et blanche, jusqu'au gamin qui gambabait en criant *evviva Dufour!* depuis ces filles des champs, au port de prima dona par parenthèse, qui accouraient au bord des routes pour nous offrir des fruits et des fleurs, jusqu'aux dames fahsionnables qui agitaient leurs blancs mouchoirs aux fenêtres à riches lambris, tout, tout semblait jurer amour éternel à la Suisse.

C'est dans l'après-midi, le 7, que nous touchâmes le sol tessinois sur le St-Gothard. Le général Dufour et plusieurs voitures nous avaient précédés d'une heure ou deux, d'autres carioles nous suivaient, le tout formant une longue file d'attelages serpentant pittoresquement le long de la vallée de la Reuss.

Voulez-vous des descriptions poétiques de cet unique paysage? Alors lisez les piquantes lettres du *Journal de Genève*, ou le 5^e volume des *Mémoires d'Outre-tombe*. A ce défaut interrogez vos chasseurs du 113^e, et tâchez de trouver entr'autres ce caporal qui a si bien passé la mer de glace fondue, entre Brigue et Viège; son style coloré ferait pâlir celui de Châteaubriand. — Pour moi qui connaissais déjà la contrée, je n'ai pas eu d'impressions particulières à noter; je n'aurais à vous mentionner, en fait de curiosités naturelles, que les affreux jurons

de notre cocher, chaque fois qu'il faillit nous faire franchir par la verticale les lacets qui surplombent la descente du St-Gothard. Mais je lui dois cette justice que la seule fois qu'il nous versa réellement, ce fut en dedans, et qu'il ne jura pas du tout.

Sur le point culminant, vers le lac, un verdoyant arc de triomphe, seule verdure de ces cimes rocailleuses et tourmentées, nous avait salué de patriotiques inscriptions, encadrées dans de sveltes colonnades et de gracieuses découpures. A Airolo, à Quinto, à Faido, partout sur la route, nous rencontrâmes de nouveaux arcs de triomphe; partout sous nos pas des foules sympathiques, des trophées, des transparents, des illuminations, des feux de joie. A Bellinzone, où nous arrivons au point du jour, la réception avait été brillante pour la tête de colonne. Une délégation d'officiers et de magistrats, à la tête de laquelle se trouvait le président du Conseil d'Etat, M. Jauch, vint au-devant du général Dufour, et l'accueillit en termes chaleureux. L'honorable général répondit avec beaucoup d'à propos, et ses paroles, à l'énergique accent, finirent par se noyer dans de vigoureux et enthousiastes applaudissements.

Vers trois heures après-midi nous étions tous rendus à Lugano, où l'entrée se fit au son des cloches et du canon d'allégresse. Le vin d'honneur fut offert par le comité tessinois dans le bel hôtel du gouvernement; les billets de logements furent distribués, et les officiers se répandirent dans les rues et sur les places publiques en quête de leur gîte, courtoisement guidés par leurs camarades de Lugano ou par d'obligeants bourgeois. On nous tendait des offres et des mains de tous côtés.

A 6 heures s'ouvrit au Lycée la première séance préparatoire des comités et des délégations cantonales pour fixer l'ordre du jour de la séance générale.

Pendant ce temps la place de la Réforme se couvrait d'officiers de toutes armes et de tous grades. Les salutations prenaient cours dans les trois langues; les poignées de mains s'échangeaient nombreuses et accentuées. C'était l'heure des cordiales reconnaissances. J'avoue qu'elle est toujours pour moi une heure des plus douces; j'y trouve des émotions qui chaque année me pénètrent d'un nouveau plaisir. Horace et Cicéron eurent bien raison de chanter l'amitié. Qu'elle est préférable à son petit parent à l'humeur perfide! Que j'aime à retrouver, dans des conditions toutes naturelles d'épanouissement du cœur, ces frères d'armes de toutes les parties de la Suisse, réunis là, volontairement, librement, par un même élan de franche gaieté, de libre abandon et de patriotique épicurisme! Le souci du devoir n'assombrit plus les fronts; les soins de la discipline n'imposent aucune grimace,

une aimable intimité nivelle les grades, la déesse de la hiérarchie quitte un moment sa robe aux plis sévères pour un déshabillé plus avenant. Je me surprends à parler à un colonel fédéral comme à un simple mortel ; il me répond même ; et tel qui ne m'avait jamais adressé la parole qu'en éclats foudroyants et pour m'infliger des arrêts, me révèle, dans un gracieux bonjour, une voix au miel de Chamounix dont je ne l'eusse jamais cru le légitime propriétaire. On dit qu'il a plu pendant ces heures, je ne m'en suis guère aperçu.

Cette première journée se termina par une représentation au théâtre, dans laquelle des artistes de Milan, appelés pour la circonstance, donnèrent un ballet fort bien exécuté.

Le dimanche fut la journée essentiellement populaire de la fête. La diane, sonnée et battue à 6 heures avec accompagnement de salves d'artillerie, appela de bonne heure une foule joyeuse dans les rues, sur la place de la Réforme et sur celle, si bien décorée, du débarcadère. Les bateaux, les voitures publiques et particulières, tous les sentiers des collines avoisinantes déversaient à chaque instant sur la ville des flots de visiteurs.

Après les séances des diverses sections au Lycée, où je vous avoue que je n'ai point assisté, la plupart des officiers consacèrent l'après-midi aux régates et à toutes les joies nautiques que peut offrir le ravissant lac de Lugano.

Le soir, grande réunion familière ou plutôt campement sur la place de la Réforme autour des cafés de l'endroit ; fusion très harmonique du militaire et du civil, musiques entraînantes, réjouissances variées, ballons, cocagnes, illuminations apparaissant comme par enchantement, flammes de Bengale, brillants feux d'artifice centuplant leurs paillettes sur les flots azurés ou se mirant dans des milliers de beaux yeux qui les dépassaient encore en gerbes étincelantes. Et puis un filet de lune argentée semblable à celui que Gleyre fait planer sur ses illusions fugitives, puis des étoiles dans toutes les profondeurs du ciel, les parfums du soir dans les airs, des brises attiédies, des vagues gazouillantes... Ah ! mon cher major, que nous étions gais et heureux, sauf, bien entendu, notre pauvre ami R. qui, toujours romanesque comme une vieille fille, ne sait pas supporter ces moments-là sans tourner au tendre ! Nous fûmes obligés de l'emmener au feu pétillant d'un punch pour qu'une de nos voisines, à la prunelle andalouse, ne le mît pas trop à mal.

Ainsi finit le second jour, assez avancé dans la nuit qu'on pût voir déjà poindre sur les Alpes de Desago des teintes crépusculaires dignes du meilleur pinceau de Calame.

Le lundi 9 marque la véritable journée militaire. C'est le grand

jour officiel. Il commence de nouveau par une tapageuse diane, dont je profite pour me livrer, dans le fond de mon lit, à une opération stratégique dont je n'ai trouvé le nom ni dans Jomini ni dans Dufour, mais qui doit sans doute s'appeler une manœuvre de flanc, puisqu'elle consiste à passer d'un premier sommeil sur le flanc gauche à un second sommeil sur le flanc droit.

A 9 heures cependant j'étais bravement sur pied. Nous nous réunîmes tous sur la place Castello, magnifiquement ornée, et où devait avoir lieu la remise solennelle du drapeau. Nous pouvions bien être là environ 500 officiers, et parmi eux j'ai distingué outre le général Dufour, MM. les colonels fédéraux Bourgeois, Fogliardi, Ott, Rusca, Schwarz, de Salis, Kloos, Kern, Philippin, Paravicini, les lieutenants-colonels Gautier, Imer, Hammer, Meyer, etc., outre plusieurs colonels cantonaux. Les officiers genevois étaient nombreux, environ une cinquantaine. De votre canton il y en avait une vingtaine, dont deux commandants d'arrondissement aux brillants ceinturons d'or. De Neuchâtel 8 à 10; de Fribourg à peu près autant; du Valais 2.

Arrivé sur la place Castello le général Dufour remit le drapeau au colonel Fogliardi, après avoir prononcé le discours suivant :

Confédérés du Tessin !

Nous avons franchi les Alpes pour vous apporter ce drapeau qui nous avait été confié l'année dernière; en vous le remettant, nous savons que c'est à des mains fidèles, à des cœurs généreux et dévoués que nous en donnons le soin; ce drapeau est le signe de notre indépendance, il est l'emblème de la nation suisse elle-même; à lui est attaché le souvenir des glorieux fondateurs de notre république; il mérite toutes vos sympathies. Nous vous le remettons ici en face de ce beau lac, de cette admirable nature, dans des conditions à peu près semblables à celles dans lesquelles nous l'avons reçu l'année dernière; je vous le donne, comme il m'a été donné à Genève, pour être porté avec un juste orgueil et couvrir de son ombre la sainte liberté. Nous l'avons reçu et conservé pur et sans tache, vous le conserverez de même sans tache et respecté; et qu'il en soit ainsi pendant de longues années! Mais si quelque main téméraire s'étendait vers lui, vous la repousserez, nous en sommes certains, et les preux du Tessin vérifieront la devise : *Guai a qui la tocca!*

Le colonel Fogliardi a répondu en saisissant la bannière :

Général et frères d'armes !

C'est d'une main ferme que je reçois ce drapeau; je le reçois avec orgueil, parce que je suis intimement convaincu que les Tessinois sauront le rendre pur et sans tache, comme il leur a été donné. Lorsque vous avez décidé, il y a une année, que vous viendriez nous le confier, que ce drapeau serait planté à notre avant-poste, le cœur de tous les Tessinois a ressenti une joie ineffable; il l'a ressentie en retrouvant en vous les fidèles confédérés qui, il y a cinq ans, s'étaient levés spontanément à la querelle que leur faisait un puissant et orgueilleux voisin.

Général et frères d'armes ! Les patriotiques sentiments que notre vaillant général vient d'exprimer si éloquemment sont fortement enracinés dans les cœurs des Tessinois ; chez eux, ces sentiments patriotiques dominent tous les autres. Bien que notre histoire militaire et notre indépendance ne comptent pas encore de longues années, nous avons pourtant déjà dans les annales de cette courte histoire une preuve convaincante de l'attachement des Tessinois envers la Confédération helvétique. Alors qu'un faible gouvernement unitaire central laissait briser son autorité entre ses mains, le Tessin repoussa la menace et la séduction, et déclara vouloir être indissolublement attaché à la République helvétique. Quoique l'on employât à son égard de grands moyens de séduction et d'intimidation, il a résisté à l'une et à l'autre, et à la force il a opposé la force. Ce qu'il a fait alors, il le fera encore. Nous vous remercions de tout notre cœur, chers confédérés, de nous avoir mis à même de pouvoir démontrer à la Suisse ce que pense notre population toute entière ; appuyés désormais sur votre témoignage, nous pourrions dire : « Vous qui jetez le soupçon sur vos frères, vous qui leur dites *vaca*, voyez le peuple tessinois, et rougissez de vos mensonges ! » Général, pardonnez si je parle franchement : cela convient à un militaire, et je sais que vous comprenez ce langage. Sur ce drapeau est inscrite la devise : *Un pour tous, tous pour un* ; ce drapeau, qui a été le symbole de la résurrection politique de notre pays, et qui est comme un phare lumineux vers lequel se portent bien des regards et bien des vœux secrets en Europe, a donc une même devise et qui tend au même but que la foi chrétienne, qui nous dit : *Aimez-vous les uns les autres*. Que la paix soit donc entre nous tous, et laissons de côté ce qui pourrait la troubler ! N'oublions pas que *l'union fait la force*, et que tant que nous serons unis au dedans nous serons respectés au dehors ; nous l'avons vu lorsque, à l'appel de notre vaillant général, l'armée suisse est accourue sur les bords du Rhin menacé. Nous agirons encore de même à l'avenir, et en tout cas, quel que soit l'événement, nous aurons fait notre devoir. Fais ce que dois, advienne que pourra !

Général ! permettez que je vous adresse directement quelques mots, pour vous transmettre les remerciements de tous les Tessinois, et spécialement des militaires tessinois. Vous êtes venu vous-même avec ce drapeau au milieu d'eux, vous vous êtes rappelé qu'à un double titre vous êtes notre compatriote et que nous vous inscrivons dans nos cœurs, de même que vous l'êtes par la loi, comme notre premier citoyen ! Vous avez bien fait de dire : « J'irai dans cette patrie ; j'irai en me faisant suivre de beaucoup d'amis, et je leur ferai voir que les Tessinois méritent, eux aussi, l'affection de leurs confédérés. » Je vous en témoigne toute leur reconnaissance !

Cette cérémonie terminée, au milieu d'énergiques vivats, le cortège se forma dans l'ordre prescrit par le programme, pour se rendre à l'église *dei Angeli*, siège de la réunion générale.

La séance s'est prolongée assez longtemps, et je dois de nouveau vous faire le honteux aveu qu'après le discours d'ouverture du colonel Fogliardi et un mémoire en italien dont je ne pus, et pour cause, comprendre un mot, j'éprouvai le besoin d'aller prendre l'air le long d'un verre d'absynthe. Il y avait d'ailleurs dans l'atmosphère quelque chose d'excitant et d'épidémique qui empêchait de rester en place. Evidemment ce n'était pas pour que nous nous cloî-

trions dans une salle que la population avait mis ses atours de fête, qu'à toutes les fenêtres pendaient encore des drapeaux aux vives couleurs, et que les rues étaient remplies de promeneurs et de promeneuses. Pardonnez-moi donc, cher major, de ne pouvoir vous donner des renseignements sur cette séance, qu'on dit cependant avoir été fort intéressante. Il y avait à la table du comité quatre à cinq scribes fort affairés et qui paraissaient tenir bon procès-verbal de tout ce qui se disait. Vous aurez sans doute des nouvelles de ces messieurs. En attendant et pour vous montrer ma bonne volonté, je vous joins ici un numéro de la *Gazette de Lausanne* (du mardi 17 septembre) qui renferme un compte-rendu de ladite séance. (1)

L'après-midi fut employée à des vagabondages particuliers, et à 6 heures commença le grand banquet de 600 couverts dans la cour de la caserne. Cette cour avait été transformée par de vrais magiciens en vaste salle élégamment ajustée. Une tente aux plis larges et symétriques en formait le ciel, et une galerie, donnant accès au public, l'entourait de tous côtés. Sur une des faces de la galerie se trouvait l'excellente musique militaire de Lugano, qui a grandement contribué à la beauté de la fête. Parmi les décors les plus originaux chacun a pu admirer l'hommage fait au général Dufour d'un immense bouquet, haut d'une dizaine de pieds, et posé comme une statue antique derrière le fauteuil de l'honorable général.

A l'entrée du dessert la série des toasts commença par le toast réglementaire à la *Patrie*, que porta le président du nouveau comité central et qui fut chaleureusement accueilli. M. le colonel Fogliardi s'exprima à peu près en ces termes :

Chers frères d'armes,

Suivant l'usage établi dans nos fêtes, je suis appelé à l'honneur d'ouvrir les toasts qui doivent couronner cette réunion. Toutefois, je sens combien je suis au-dessous d'une tâche qui consiste à exprimer éloquemment les sentiments qui vous animent tous. Qu'il est beau de parler de la patrie, surtout quand elle est grande et forte, quand elle possède un drapeau digne, à plus d'un titre, de se placer au-dessus de ceux des plus grandes nations, avec cette croix blanche qui n'a jamais fléchi ! Apprenons donc de nos ancêtres comment l'on doit et l'on peut conserver ce drapeau haut, sans tache ; comment ils ont eu la force de résister aux armées les plus aguerries et comment ils ont compris l'indépendance pour nous la léguer. Attachons-nous à conserver cette pureté de sentiments et cette affection mutuelle, dont notre glorieux drapeau porte les symboles.

Qu'il est beau, frères d'armes, de parler de la patrie, quand dans cette patrie tous

(1) Nous remercions notre honorable correspondant de cet envoi, mais nous préférons donner le compte-rendu de la séance par le procès-verbal officiel lui-même que nous venons en effet de recevoir et que nous publierons dans notre prochain numéro. — (Réd.)

sont effectivement égaux, et tous ne croient qu'avoir fait leur devoir quand ils l'ont servie suivant leurs forces ! Quel est le pays où pauvres et riches savent donner leur obole ou leurs trésors pour les souffrances de chacun ou pour le bien de tous, comme nous le témoignent Glaris, Uri et le Valais ? Voilà la patrie des Suisses, qui porte pour emblème : *Un pour tous, tous pour un* ; c'est pour elle un symbole vivant, non une devise inscrite sur un ballon creux.

Quelle est la patrie où l'on parle toutes les langues et où tous s'entendent ? C'est la Suisse, parce que tous, dans leur langue, disent *concorde, amour du pays* !

A la patrie, donc ! A la patrie qui sourit également au beau ciel italien du Sud, aux vignobles de l'Ouest, aux pâturages de l'Est, aux plaines et aux vallons du Nord, et qui trouve partout et toujours des enfants prêts à faire leur devoir.

Ce n'est pas seulement la république, ni l'indépendance qui font la patrie suisse, c'est le respect des lois, c'est l'abnégation de chacun devant les lois et le pays ; c'est avec cela qu'elle évitera les malheureux événements qui ont rempli de douleur notre jeune sœur, la république des Etats-Unis. Rempportez ce conseil et cette leçon dans vos cantons, et réunissez vos efforts pour épargner à notre Suisse la possibilité de semblables désastres. Chers confédérés et frères d'armes, *à la Patrie* ! rappelez-vous que partout et toujours à elle appartiennent notre vie, notre sang et nos biens.

Le général Dufour apparut ensuite à la tribune et prononça les paroles suivantes, sans cesse interrompues par des tonnerres d'acclamations :

Chers Confédérés,

J'ai le triste avantage d'être le plus vieux soldat de l'armée ; mais aussi, par compensation, la douceur de pouvoir me dire que vous êtes tous mes enfants. Eh bien ! c'est à mes enfants que je m'adresse pour porter un toast auquel ils s'associeront de cœur, le toast à l'armée fédérale. Je pourrais développer cette vérité que l'armée c'est la patrie ; car m'appuyant sur notre constitution, dont le premier article, qui est beau entre tous, et que l'on ne trouve que chez nous, porte que tout Suisse est soldat. Mais je dois être bref. L'armée, c'est la patrie, parce que, sous le drapeau, il n'y a plus de divisions politiques, point de rancunes cantonales ; il n'y a qu'une seule émulation, celle des dévouements ; un seul but, celui de rendre et de maintenir la Suisse indépendante, et son rôle, l'armée le prend au sérieux.

C'est pour cela que nous pouvons avoir confiance qu'au besoin l'armée saura montrer ce qu'elle est et ce qu'elle peut. Nous sommes une petite, une très petite république sur la carte de l'Europe, mais cette république est grande par les souvenirs : elle est aujourd'hui la plus ancienne du monde, et son histoire nous offre assez de beaux exemples à suivre. Et pourquoi ne saisissons-nous pas l'occasion de l'émulation et du zèle ? Nous laisserions-nous aller à l'abattement ? Le courage nous ferait-il défaut ? Enfin, disons-le : Est-ce que les Suisses de ce jour sont tellement dégénérés qu'on ne puisse rien attendre d'eux et qu'ils n'aient plus à vivre que de souvenirs ? Pour moi, j'ai la conviction que sous l'empire de la liberté nous pouvons beaucoup. La liberté, elle enfante des miracles.

Un puissant souverain peut bien, dans ses caprices, venir fouler le sol de l'Helvétie.... Mais qu'emporte-t-il?... La honte de deux défaites.... et le surnom de *Téméraire*.

Ces beaux exemples de notre histoire, nous les imiterons, et s'il est vrai que

l'armée fédérale soit pauvre d'expérience, elle y suppléera par cet énergique enthousiasme que la liberté inspire aux soldats-citoyens qui s'arment pour défendre ce qu'ils ont de plus précieux, l'honneur, le droit et le foyer. Ainsi, bon espoir pour nous tous, et pour moi en particulier. Quand je vois de qui je suis entouré, et qui sont ceux que je laisserai derrière moi lorsque mon heure aura sonné, je suis sûr que, si les circonstances vous y appellent, vous sauriez, frères d'armes, renouveler les triomphes du passé et tresser encore quelques palmes victorieuses à joindre aux lauriers de nos ancêtres. A l'armée suisse et aux milices de tous les cantons !

De nombreux toasts furent encore portés : *au canton du Tessin !* par le capitaine Friedrich, de Genève ; *à l'unité fédérale dans la liberté !* par M. Bataglini ; *au général Dufour !* par le colonel Williger ; *à l'alliance éternelle du Tessin avec la Suisse !* par M. le conseiller d'Etat Airoldi, du Tessin ; *à l'esprit politique et militaire des populations !* par le colonel Schwarz, d'Argovie ; *au corps d'officiers tessinois !* par le major de Saussure, de Genève ; *à la nation suisse !* par le président du Conseil d'Etat Lavizzari ; *aux autorités tessinoises !* par le colonel Philippin, etc.

Des chants patriotiques, des récitations de poésies et des morceaux de musique militaire alternèrent très convenablement avec les discours pour entretenir l'animation et la gaieté parmi les convives jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le lendemain, déjà de bon matin, les cafés de la place de la Réforme durent faire écho à de nombreux et touchants adieux. Chaque heure emportait avec elle, dans toutes les directions, des colonnes de camarades attristés, s'éloignant les uns par les bateaux à vapeur, d'autres par ces honorables reliques qui fleurissent encore dans le Tessin, je veux parler des diligences fédérales.

Bon nombre d'officiers, sollicités par le voisinage de Milan, ne purent résister au désir de pousser une pointe sur la belle cité lombarde, et je sais qu'ils y ont reçu, soit des officiers de la place, soit de la population, un accueil plein de bienveillance. D'autres traversèrent Côme et la Valteline pour rentrer par le Splügen ; d'autres allèrent se mirer sur les eaux bleues du lac Majeur, soupirer autour des Iles Borromées, et visiter Locarno, siège actuel du gouvernement, où les attendait une nouvelle édition des réjouissances des jours précédents.

Quelques-uns enfin, plus paresseux ou plus perspicaces, ne purent s'arracher, ce jour-là, aux délices de Lugano, et j'ai appris qu'ils n'avaient pas été le plus mal partagés. Ils purent jouir, mardi soir, d'un bal merveilleusement improvisé au théâtre, où la plupart des belles promeneuses à la démarche aérienne et au regard vaporeux qui nous avaient tant fait rêver, se trouvaient présentes, en chair et en os, officiellement désireuses de soins, prêtes à placer leur blanche petite

main dans une main plus nerveuse et à polker comme de simples sylphides. Je ne sais ce qui en advint, ni surtout quelle figure y aurait faite notre ami R..., s'il se fût embarqué sur cette galère ; mais j'ai toujours entendu dire que rien n'est plus pernicieux à la santé du cœur que de telles improvisations, tombant traîtreusement sur la veille d'un départ. Se croyant cuirassé pour avoir déjà fermé ses malles, on se présente sans défiance, et le plus souvent, par l'effet de la loi des contrastes, on y prend un germe de rongeantes rêveries qui enlève au moins quinze jours à votre repos. Aussi je me félicite, après tout, pour moi autant que pour R..., d'avoir évité les chances fatales de ce défilé.

Et maintenant, mon cher major, mille pardons de l'abus que j'ai dû faire de vos colonnes. Je termine en vous donnant rendez-vous pour l'an prochain à Berne. Je puis déjà vous dire qu'on nous y prépare bon vin, beaux ours et nombreuse compagnie.

X.....

DES SERVICES ÉTRANGERS ET DES NOMINATIONS A L'ÉTAT-MAJOR FÉDÉRAL.

Le Conseil fédéral a fait, assez inopinément, les nominations et promotions suivantes à l'état-major fédéral :

Du 7 août.

Dans l'état-major du génie.

Au grade de CAPITAINE, M. *Huber*, W., de Schaffhouse, lieutenant.

Au grade de SOUS-LIEUTENANT, les aspirants de 2^e classe, MM. *Fäsch*, Jules, de Bâle et Genève, à Genève ; *Dumur*, Jules, de Lutry, à Lausanne, et *Keller*, Emile, de Brugg, à Olten.

Du 2 septembre.

A. Dans l'état-major général.

Au grade de LIEUTENANT-COLONEL, MM. *Linck*, Jean-Antoine, de et à Genève, commandant de bataillon, et *Wieland*, Jean-Henri, de et à Bâle, lieutenant-colonel à l'état-major cantonal.

Au grade de MAJOR, MM. *Schädler*, Adolphe, de Dornac, à Soleure, capitaine aide-major, et *Hess*, Rodolphe, de et à Zurich, major à l'état-major cantonal.

Au grade de CAPITAINE, MM. *Pfyffer*, Alphonse, de et à Lucerne, capitaine d'infanterie, et *de Guimps*, Louis-Gustave, de et à Yverdon, lieutenant d'infanterie.

Au grade de LIEUTENANT, M. *Monod*, Edouard-Henri-César-Marie, de Morges, à Echichens (Vaud), lieutenant d'infanterie.

B. Dans l'état-major d'artillerie.

Au grade de LIEUTENANT-COLONEL, M. *Sury*, Robert, de et à Soleure, major d'artillerie.

Au grade de CAPITAINE, M. *Falkner*, Rodolphe, de et à Bâle, lieutenant d'artillerie.